

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Centamin West Africa Holdings Limited

(Ampella Mining Limited)

Dépôt des documents en date du 7 janvier 2014 concernant l'offre publique d'échange de Centamin West Africa Holdings Limited sur la totalité des actions ordinaires d'Ampella Mining Limited en vertu de la Partie 4 du *Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat*.

Décision n°: 2014-FS-0029

Waterton Precious Metals Bid Corp.

(Chaparral Gold Corp.)

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 19 février 2014 concernant l'offre publique d'achat de Waterton Precious Metals Bid Corp. sur la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Chaparral Gold Corp. au prix de 0,50 \$ en espèces par action.

L'offre expire le 27 mars 2014, 17 h (heure de Toronto), à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 2164981

Décision n°: 2014-FS-0026

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.